

# Actualité

## LA SEM ENGAGE D'IMPORTANTES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'HABITAT

La SEM du Pays de Fontainebleau démarre les travaux de rénovation de son immeuble de trois étages, situé au 12 rue du Château à Fontainebleau. Il s'agit d'une reprise totale de l'immeuble avec une remise aux normes ainsi que du réaménagement du R+1 et R+2 avec création de deux nouveaux logements. Les travaux, qui débutent fin novembre, devraient durer 7 à 8 mois.



### DÉTAILS DU PROJET

Construit il y a plus de 30 ans par la SEM le bâtiment va bénéficier d'une opération globale de réhabilitation et de modernisation. Ces travaux sont à la fois prévus afin de le mettre aux normes et aussi pour repenser la distribution des appartements en les rendant plus adaptés aux nouveaux modes de vie.

Après la phase de désamiantage commencée fin novembre, le curage et démolition se feront à partir du 16 décembre. Une mise aux normes électriques et de plomberie sera réalisée. Les revêtements des sols et des murs seront entièrement changés. Les menuiseries seront remplacées à l'identique par du double vitrage. Les combles seront isolés. En extérieur, un nettoyage de la façade est prévu ainsi que des reprises ponctuelles en toiture. Tous ces appartements disposeront d'une cuisine aménagée et équipée (plaques, hotte et four).

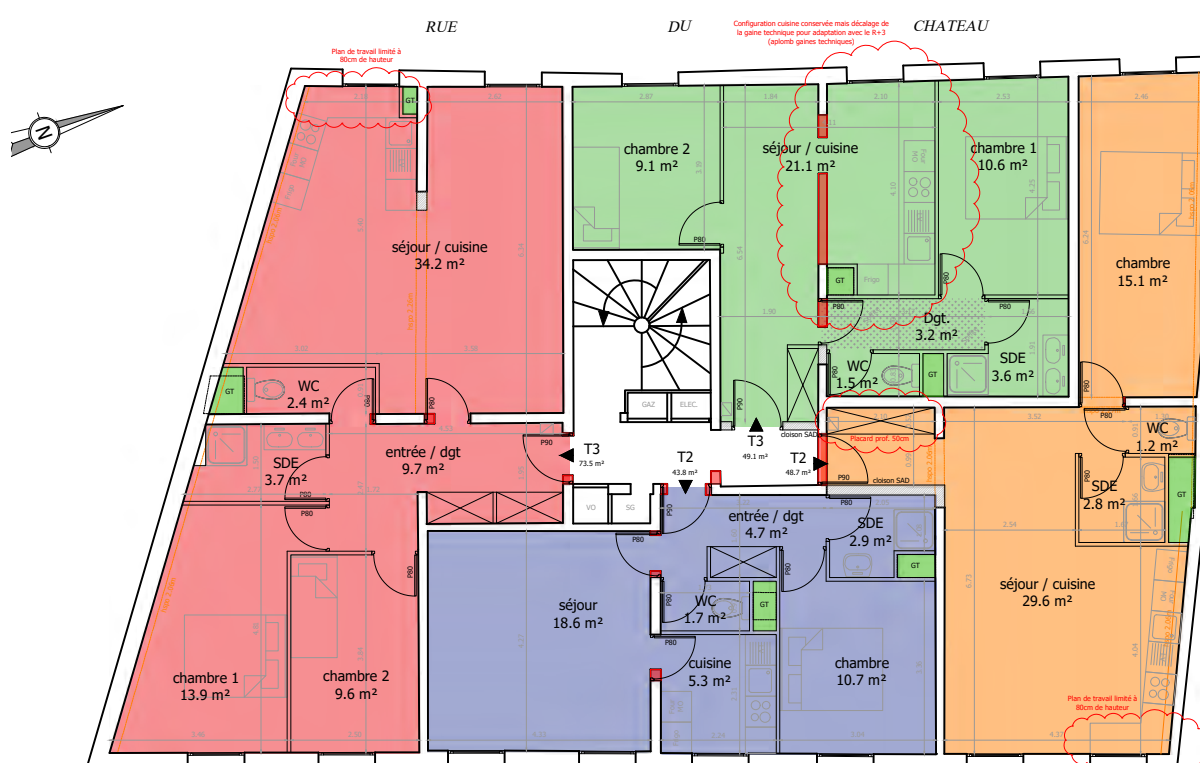
Les travaux ont débuté une fois que tous les anciens locataires aient pu être orientés vers un nouveau logement. Le premier locataire a déménagé en avril 2018 et le dernier locataire en novembre 2019. Ils ont tous été relogés avec le soutien des bailleurs sociaux.

En redistribuant les surfaces, la SEM créera deux nouveaux logements ce qui monte à douze le nombre d'appartements qui seront mis en location d'ici moins d'un an par la SEM. Ces travaux se font en lien avec la municipalité de Fontainebleau qui conserve les locaux du rez-de-chaussée.

La rénovation de ces appartements, s'inscrit dans une démarche globale qui vise à donner l'opportunité aux actifs du territoire du Pays de Fontainebleau, d'accéder à un logement intermédiaire. Pour rappel le logement intermédiaire s'adresse prioritairement aux ménages dont les revenus dépassent les plafonds fixés pour les logements du parc social, mais qui ne peuvent pour autant se loger sur le marché privé.

Les dossiers de candidature sont à déposer à partir de mars 2020 ; toutes les informations sont disponibles sur notre site : [https://www.sem77.fr/sem/espace\\_locataire](https://www.sem77.fr/sem/espace_locataire)

### Nouvel agencement du 1<sup>er</sup> étage



**LEGENDE**

	Structure existante
	Hauteur limitée (poutre, rampant)
	Murs à ouvrir / démolir (renfort de structure à étudier)
	Murs à créer / bouchements
	Gaines techniques

**CHIFFRES CLÉS DES LOGEMENTS DE LA SEM :**

- 303 logements intermédiaires en 2019
- Travaux d'entretien sur le parc (2018) : 159 601 €

**DÉMARRAGE DES TRAVAUX :** novembre 2019

**LIVRAISON DES LOGEMENTS :** juin 2020

**COÛT :** 1 097 000 € financés par la SEM